

3.1.1

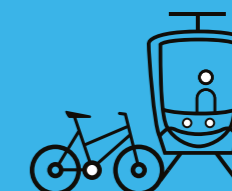
ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

THÉMATIQUE

LOIRE



DOCUMENT
RÉGLEMENTAIRE



Sommaire

PRÉAMBULE	5
LA LOIRE, AU CŒUR DU PROJET MÉTROPOLITAIN	5
Un peu d'histoire.....	5
QU'EST-CE QUE L'OAP LOIRE?	5
RAPPEL DU PADD	5
LES GRANDS ENJEUX DE L'OAP LOIRE	5
MODE D'EMPLOI DE L'OAP LOIRE	6
1. SECTEUR LOIRE AVAL	7
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	7
1.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE	8
Objectifs d'aménagement.....	8
Orientations d'aménagement.....	8
1.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE BORD DE LOIRE	8
Objectifs d'aménagement.....	8
Orientations d'aménagement.....	8
1.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	10
Objectifs d'aménagement.....	10
Orientations d'aménagement.....	10
1.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE	10
Objectifs d'aménagement.....	10
Orientations d'aménagement.....	10

2. CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE	13
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	13
2.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE	14
Objectifs d'aménagement	14
Orientations d'aménagement.....	14
2.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE BORD DE LOIRE	14
Objectifs d'aménagement	14
Orientations d'aménagement.....	14
2.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	16
Objectifs d'aménagement	16
Orientations d'aménagement.....	16
2.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE	16
Objectifs d'aménagement	16
Orientations d'aménagement.....	16
3. SECTEUR LOIRE AMONT	19
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	19
3.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE	20
Objectifs d'aménagement	20
Orientations d'aménagement.....	20
3.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE BORD DE LOIRE	20
Objectifs d'aménagement	20
Orientations d'aménagement.....	20
3.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	22
Objectifs d'aménagement	22
Orientations d'aménagement.....	22
3.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE	22
Objectifs d'aménagement	22
Orientations d'aménagement.....	22

PRÉAMBULE

LA LOIRE, AU CŒUR DU PROJET MÉTROPOLITAIN

UN PEU D'HISTOIRE

L'essor commercial et industriel

Situées en fond d'estuaire, Nantes et les communes alentour ont assuré leur développement grâce à la Loire. Dès l'époque romaine, la ville vit de son port grâce aux échanges de cuivre, d'étain, de produits agricoles.

À la croisée des routes terrestres et fluvio-maritimes, elle s'affirme comme un carrefour commercial tourné vers l'Atlantique et s'appuyant sur les productions locales (le poisson, le vin et surtout le sel). Puis, sa prospérité va reposer sur le commerce négrier : chargés de marchandises de troc, les navires nantais rejoignent les côtes africaines pour y échanger leur cargaison contre des esclaves.

De retour vers l'Europe, les bateaux rapportent les précieuses denrées coloniales (sucre, café, indigo) qui vont permettre l'essor de l'industrie (raffineries de sucre, conserveries, biscuiteries, distilleries, brasseries, huileries, savonneries). Intégrée aux échanges mondiaux, Nantes profite en effet de cette position pour assurer son développement industriel, devenant un centre de production et de redistribution vers l'Europe.

Au tournant du XIX^e siècle, la construction navale devient le moteur de l'économie régionale et du développement de la métallurgie. La croissance industrielle entraîne l'arrivée massive d'une main-d'œuvre ouvrière, population misérable venue de Bretagne notamment, qui vient s'entasser dans des habitats insalubres, aux abords des usines.

Cette mutation économique se double d'une révolution des transports. Nantes développe le premier réseau de tramways en France. En 1851, ce sont les trains qui pénètrent au cœur de la cité empruntant les quais de la Loire pour rejoindre les industries du port.

Les traumatismes liés aux comblements de la Loire, aux guerres et aux crises économiques

Dans l'entre-deux-guerres, sont entrepris les comblements des bras de la Loire et de l'Erdre. Un tel chantier est motivé par le problème de l'ensablement du lit principal de la Loire, l'envasement des bras secondaires, les difficultés de circulation et l'insalubrité. Ces travaux qui durent plus de 20 ans modifient profondément la ville et ses paysages.

Après les destructions de la Seconde Guerre Mondiale, les reconstructions et l'essor économique des années 50 et 60, les crises économiques successives

des années 1970 provoquent le déclin de l'industrie et le départ d'une partie des activités hors de la ville. Symbole de cette crise, la fermeture des chantiers navals (1987) signe la fin d'une longue histoire de la « Navale » intimement liée au port de Nantes. Désormais, Nantes et son agglomération s'orientent vers une économie tertiaire supérieure, en misant sur les hautes technologies et l'innovation.

Vers un lien retrouvé au fleuve

Aujourd'hui, la métropole renoue avec la Loire pour construire les fondements de son renouveau urbain, social, culturel et économique. La dynamique urbaine ligérienne propose plusieurs visages et paysages, mais se nourrit d'une même énergie, celle du fleuve et de la nature retrouvés.

Renouer avec la Loire, c'est donner une nouvelle dimension à cette présence permanente, la découvrir de nouveau. Chercher et révéler sa valeur cachée dans les traces de l'histoire ou de la topographie, dans les usages perdus et à réinventer. Permettre de susciter d'autres appropriations, le partage, la découverte de nouvelles facettes. Provoquer, offrir l'opportunité d'une « révélation » qui transcende le quotidien sans forcément le bouleverser.

La Loire, c'est aussi le trait d'union avec les territoires voisins, en amont avec le Val de Loire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, en aval vers l'océan jusqu'à Saint-Nazaire.

QU'EST-CE QUE L'OAP LOIRE ?

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Loire a pour vocation, dans le respect des orientations définies par le PADD, de renforcer la place de la Loire au sein de la métropole. Elle est ainsi porteuse d'un projet de territoire qui se tourne vers la Loire.

RAPPEL DU PADD

Valoriser La Loire comme charpente paysagère de la métropole.

Originellement liée à la Loire et à ses affluents, la métropole en a tiré de grandes ressources pour grandir et devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Au fil du temps, la ville et le fleuve ont d'abord évolué en relations étroites l'un avec l'autre. Puis des ruptures se sont instaurées pour sauver impérativement l'activité portuaire de Nantes (comblement des bras de la Loire dans les années 1930, fusion progressive des îles pour former ce

qui s'appelle désormais l'île de Nantes). Les rives de la Loire racontent cette histoire de l'évolution urbaine sur toute leur étendue.

Parce que les paysages des rives de la Loire constituent un lien identitaire et culturel fort par leur position centrale dans l'agglomération, leur qualité, la présence des espaces naturels non construits les plus vastes de l'agglomération, des lieux emblématiques de l'histoire portuaire et industrielle, ils méritent une attention particulière. La rive nord est très industrialisée par rapport à la rive sud où le paysage reste davantage lié aux pratiques traditionnelles.

Elle expose ses grues, ses industries. Elle est davantage rattachée à l'identité bretonne (toits en ardoise, bâti, toponyme). La rive sud offre un profil plus doux. Restée rurale et jardinée, elle étale ses prés en bord de Loire. Elle est davantage rattachée à l'identité du Pays de Retz (toits en tuile rouge, maisons basses, toponymes).

LES GRANDS ENJEUX DE L'OAP LOIRE

Le 15 décembre 2015, le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole adoptait l'Engagement Loire n°28 issu du grand débat citoyen Nantes, la Loire et nous et s'engageait à établir l'Orientation d'Aménagement et de Programmation de la Loire.

Fondée sur le débat citoyen qui a mis en avant la forte demande sociale pour accroître la valeur d'usage du fleuve et de ses abords, pour y faciliter les accès et les cheminements le long de ses rives, pour y valoriser ou y recréer les perspectives sur ses grands paysages, cette OAP exprime les objectifs et les orientations d'aménagement et de programmation retenues par la collectivité pour :

- Permettre le renouvellement urbain, et assurer le développement des communes en bord de Loire ;
- Mettre en valeur l'environnement, les paysages, et le patrimoine ligérien ;
- Valoriser et protéger l'héritage, le patrimoine naturel et humain lié à la Loire ;
- Adapter les nouveaux usages au caractère et à la sensibilité du lieu ;
- Assurer le développement et les usages futurs en anticipant les besoins.

S'appuyant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, cette OAP définit les préconisations à prendre en compte dans les aménagements et les constructions qui se réaliseront pour que la Loire soit mise en scène et qu'elle redevienne un atout en matière de qualité de vie.

Le devenir de la Loire, de ses espaces fluviaux fragiles et fortement contraints par le risque inondation, de ses paysages d'îles et de rives, de ses patrimoines, naturels et culturels, archéologiques et bâtis, est un enjeu majeur pour la métropole qui s'est construite par le fleuve.

MODE D'EMPLOI DE L'OAP LOIRE

L'OAP Loire est découpée en trois secteurs:

- **L1 - Secteur Loire Aval:** des confins du Pellerin jusqu'au périphérique, ce territoire intègre les communes du Pellerin, de Couëron, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne, d'Indre, de Bouguenais et de Saint-Herblain.
- **L2 - Centralité Métropolitaine:** du pont de Cheviré jusqu'à la pointe Est de l'île de Nantes, ce territoire intègre les communes de Nantes, de Rezé et de Saint-Sébastien-sur-Loire.
- **L3 - Secteur Loire Amont:** de la pointe Est de l'île de Nantes jusqu'à Mauves-sur-Loire, ce territoire intègre les communes de Nantes, de Saint-Sébastien-sur-Loire, de Thouaré-sur-Loire, de Sainte-Luce-sur-Loire, de Basse-Goulaine, et de Mauves-sur-Loire.

Cette OAP s'articule autour de quatre thèmes issus également du débat Nantes la Loire et Nous:

- **Thème 1:** Aménagement des nouveaux paysages en bord de Loire. Ce thème vise à mettre en cohérence les projets en cours et futurs des bords de Loire sur chacun des territoires et à explorer de nouvelles manières d'habiter en respectant les espaces naturels et la biodiversité.
- **Thème 2:** Loire, source de plaisir et de promenade. Ce thème vise à définir les conditions d'accès à la Loire ainsi qu'à organiser les aménagements et les programmes liés aux loisirs et à la découverte en bord de Loire en préservant la richesse écologique.
- **Thème 3:** Loire, patrimoine écologique et support d'activités économique. Ce thème vise à donner des orientations permettant de concilier la préservation des sites naturels et la trame Verte et Bleue tout en accompagnant le développement économique de ces territoires.
- **Thème 4:** Mobilités, une Loire plus franchissable. Ce thème vise à donner des objectifs de mobilités afin d'améliorer la proximité des différentes rives, notamment pour les modes doux et les transports collectifs.

Chaque secteur contient un texte qui décline les objectifs d'aménagement ainsi que les orientations d'aménagement pour chacun des thèmes et sont chacun illustrés par deux cartes:

- La première carte (Carte I) rassemble les deux premiers thèmes, et croise les objectifs d'aménagement de nouveaux paysages en bord de Loire avec l'accessibilité à la Loire pour le loisir, la récréation et les promenades.
- La deuxième carte (Carte II) rassemble les thèmes III et IV, et croise les objectifs écologiques et économiques liés à la Loire avec les objectifs de la mobilité.

Ces cartes reflètent une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, elles sont susceptibles d'évoluer dans le temps, les illustrations sont alors sans caractère contraignant. Elles sont essentiellement descriptives et non prescriptives.

Illustrant un état à un instant T et intégrant des projets réalisés, en cours et à venir, à différents stades d'avancement, l'OAP Loire constitue avant tout un outil qui permet d'avoir une vision globale de la Loire dans le projet de territoire.

1 - Je localise mon projet sur le plan de zonage (règlement graphique) pour identifier:

- Le zonage du PLUm correspondant et les dispositions du règlement qui sont applicables;
- Le territoire (Loire aval, centralité métropolitaine, Loire amont) dans lequel il s'inscrit au titre de l'OAP Loire;
- Le cas échéant, le périmètre d'une OAP sectorielle qui le concerne.

2 - Je conçois mon projet, pour sa dimension ligérienne en respectant:

- Les objectifs et les orientations du territoire géographique concerné;
- Le cas échéant l'OAP sectorielle dans le périmètre de laquelle mon projet serait compris;
- Les dispositions du Règlement du PLUm doivent également être respectées, pour toutes les autres dimensions du projet (implantation, volumétrie, stationnement.).

3 - Je présente et discute mon projet avec les collectivités:

- Mon projet doit être compatible avec l'OAP Loire: il ne doit pas être contraire aux objectifs et orientations d'aménagement qui y sont définis;
- Mon projet doit être conforme au règlement du PLUm: il doit respecter les règles qui y sont définies.

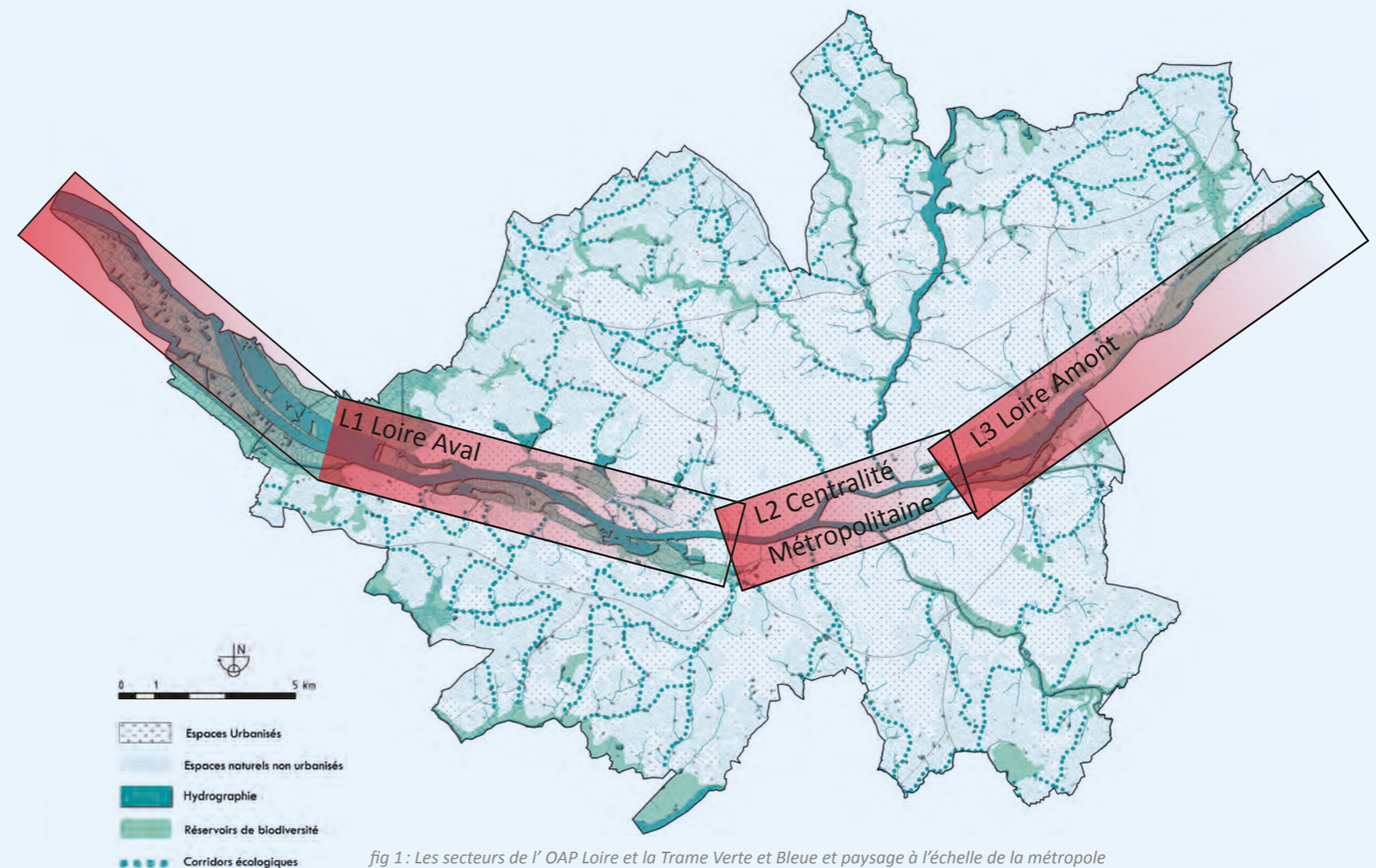


fig 1 : Les secteurs de l'OAP Loire et la Trame Verte et Bleue et paysage à l'échelle de la métropole

1. SECTEUR LOIRE AVAL

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Dans ce secteur, la Loire longe les communes du Pellerin, de Couëron, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne, d'Indre, de Bouguenais et de Saint-Herblain. Des confins du Pellerin au périphérique, les rives de Loire présentent une alternance de grands sites naturels et agricoles, industriels et urbains.

Le paysage est ici un paysage très largement construit par l'homme avec des éléments singuliers comme le canal de la Martinière. Inauguré en 1892 après 10 ans de travaux, il palliera quelques années l'ensablement du chenal d'accès à Nantes, doublant la Loire dans sa partie la moins navigable.

Le lit majeur du fleuve est souvent très large et relie la métropole aux vastes espaces de l'estuaire et de l'océan. Dans cette section de la Loire, le seul franchissement fixe est le pont de Cheviré. Des franchissements par bacs relient « l'autre côté de l'eau » – les rives nord et sud – respectivement Couëron au Pellerin et Basse-Indre à Indret.

Cette section évoque la basse Loire industrielle, portuaire et maritime. Son passé, sa mémoire sont aujourd'hui incarnés par la reconversion de certains sites industriels comme Treffimétaux-Tour à plomb à Couëron. Des établissements industriels majeurs comme la DCNS ou Arcelor Mittal témoignent d'une activité métallurgique toujours forte.

Elle incarne aussi la modernité de l'art contemporain à travers la collection à ciel ouvert des œuvres d'Estuaire – Voyage à Nantes : maison dans la Loire, chambres d'artistes et jet d'eau du Château du Pé, voilier « Misconceivable », etc.

Y perdure également une tradition d'autres métiers liés au fleuve avec la persistance d'une agriculture de pré-marais, d'une flottille de pêche professionnelle et amateur, et la chasse. L'émergence de pratiques nouvelles liées au loisir (comme la navigation à la voile aviron, la baignade en plein-air à la Roche Ballue à Bouguenais, la randonnée cycliste et pédestre, etc.) témoigne du potentiel récréatif de cette partie de la Loire.

Toutefois, les berges, quais et rives ont connu des fortunes diverses. Mais, les quais réaménagés il y a une dizaine d'années de Couëron, Indre, et Le Pellerin redonnent une nouvelle urbanité, de la convivialité et une certaine attractivité à ces espaces publics ligériens.



1.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Penser la ville avec le fleuve;
- Limiter au maximum l'impact des constructions dans les espaces naturels;
- Explorer un nouveau rapport ville/nature en combinant développement urbain et développement agricole;
- Développer l'éco tourisme;
- Engager la mutation de la frange ouest de la ZILO (Zone Industrielle de la Loire) à Saint-Herblain en faveur d'activités économiques légères visant à préserver cet environnement naturel à proximité de la Loire;
- Préserver les compositions urbaines des ensembles bâtis des fronts de Loire (bourg de Pellerin, de Couëron, de Haute et Basse Indre etc.) et leur lisibilité depuis le fleuve et l'autre rive. Préserver les composantes végétales associées à ces ensembles bâtis;
- Valoriser les différents points de vue (cf. cônes de vue sur la carte) sur la Loire en s'appuyant sur la topographie et la présence de patrimoine bâti et de nature. Découvrir à travers les parcours et les belvédères la richesse du coteau, le paysage en contrebas et le paysage de la rive opposée.

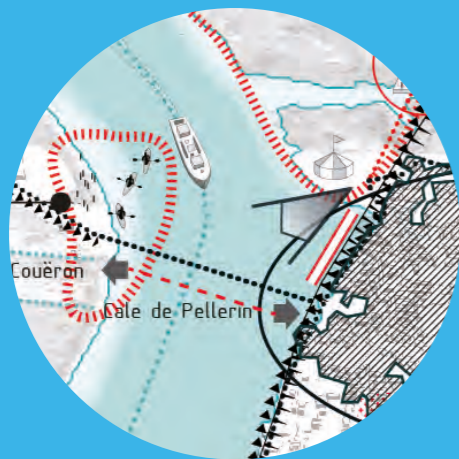
1.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE BORD DE LOIRE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Mettre en valeur les rives de Loire (digues de protection, cavaliers, végétalisation des berges) en respectant la sensibilité environnementale et paysagère des sites;
- Développer les parcours cyclables, en lien avec « la Loire à vélo » et les continuités cyclables existantes;
- Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire et compléter la trame des cheminements doux en renforçant le lien entre la Loire et les communes ligériennes;
- Trouver le bon équilibre entre la réappropriation par le public de certains espaces et le respect du milieu naturel, de la faune et de la flore;
- Recréer les conditions d'accès à la Loire (rénovation des cales, pontons, quais) pour faciliter les pratiques nautiques de loisirs ou sportives (pêche, kayak, etc.);
- Aménager des promenades et des circuits en bord de Loire, ponctués de haltes, de zones récréatives, de belvédères sur le paysage, et de stations jardins;
- Conforter les sites d'animation existants des bords de Loire;
- Animer les berges avec l'installation de guinguettes en contact avec les promenades en bord de Loire.
- Améliorer la découverte du fleuve et permettre les déplacements de loisirs par bateau par une offre de navettes loisirs vers l'aval et l'amont.

1

LOIRE AVAL CONTEXTUALISATION



Orientations d'aménagement

Les projets en bord de Loire sont en situation privilégiée. Ils véhiculeront une image forte et exemplaire en étroite relation avec leur contexte.

- En milieu urbanisé, les nouveaux projets favoriseront la mise en scène de la Loire. Ils participeront à la monumentalité et à l'identité générale des bords de Loire en prenant appui sur l'histoire des lieux et le contexte (industriel, portuaire, naturel) et privilégieront une diversité de hauteurs, de formes et une mixité programmatique;
- Les projets en limite de zones urbanisées favoriseront une forme d'aménagement qui intègre la nature et l'agriculture urbaine et assureront une transition vers les espaces agricoles et naturels;
- Les projets dans les espaces naturels veilleront à minimiser leur impact visuel et à préserver le paysage naturel des bords de Loire;
- Tous les projets préserveront et valoriseront les vues et les perspectives sur le fleuve et les éléments emblématiques des bords de Loire (cônes de vue);
- Les projets portant sur des éléments patrimoniaux veilleront à rendre explicite leur lien mémoriel à la Loire.

2

LOIRE AVAL CONTINUITÉ

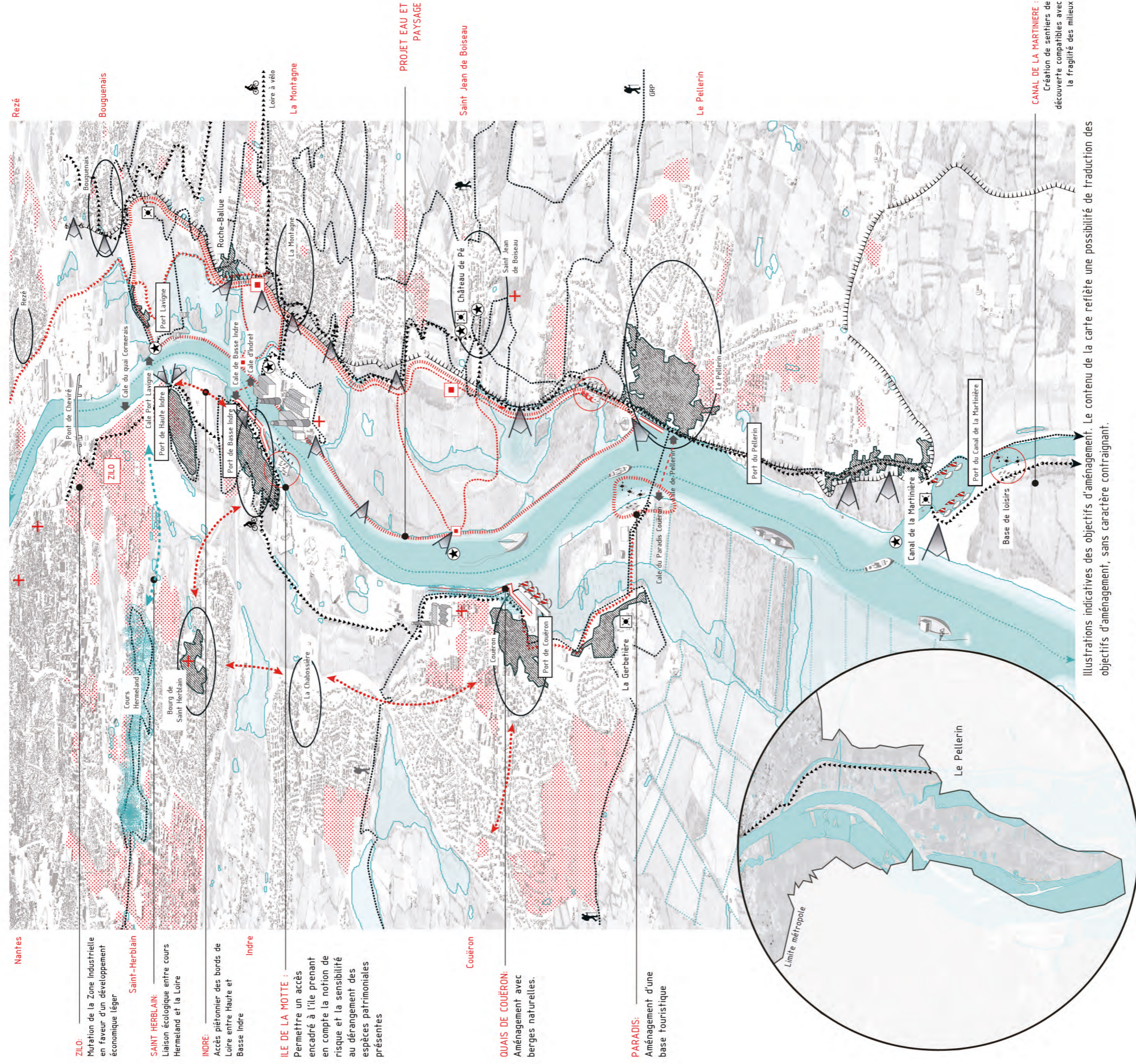


Orientations d'aménagement

Les nouveaux projets en bord de Loire veilleront à améliorer l'accessibilité à la Loire en favorisant les cheminements doux pour les vélos et les piétons. Dans cet objectif, les nouveaux projets, tout en respectant les enjeux liés aux usages actuels, et notamment l'agriculture, veilleront à :

- Assurer la continuité des cheminements avec le réseau existant et, le cas échéant, développer de nouveaux cheminements;
 - Assurer une accessibilité à la Loire en favorisant la création de traversées ouvertes aux vélos et aux piétons;
 - Intégrer, pour les nouveaux projets sur berges, des cheminements le long des berges pour assurer une continuité de promenade au bord de l'eau;
- Rappel - Les projets doivent respecter la servitude de marchepied définie selon l'article L2131-2 et L2131-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L1 - LOIRE AVAL
Carte I - De nouveaux paysages en bord de Loire; la Loire, source de plaisirs et de promenades



ZILO:
Mutation de la Zone Industrielle en faveur d'un développement économique léger

SAINT HERBLAIN:
Liaison écologique entre cours Hermeland et la Loire

INDRE:
Accès piétonnier des bords de Loire entre Haute et Basse Indre

ILE DE LA MOTTE :
Permettre un accès encadré à l'île prenant en compte la notion de risque et la sensibilité au dérangement des espèces patrimoniales présentes

QUAIS DE COUËRON:
Aménagement avec berges naturelles.

PARADIS:
Aménagement d'une base touristique

PROJET EAU ET PAYSAGE

Saint Jean de Boisseau

Le Pellerin

CANAL DE LA MARTINIÈRE :
Création de sentiers de découverte compatibles avec la fragilité des milieux

Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

De nouveaux paysages en bord de Loire

- Secteurs de projets.
- Centrales de bord de Loire à renforcer (PAUD)
- Principe de mise en réseau piétons et vélos des communes de bord de Loire
- Île de la Motte: Projet de valorisation écologique et agricole

Sources de loisirs et de promenades

Promenades, mode actif, découverte

- Principe de navettes fluviales de loisir et découverte de la Loire.
- Trajet de la Loire à vélo (bypassant)
- Trajet de la Loire à vélo (passant)
- Principe de nouveaux itinéraires de découverte
- Chemins de grande randonnée et au fil de l'eau (passant)
- Vies à préserver

Loisirs, récréation

- Composition urbaine et bâtiments emblématiques des bords de Loire
- Monuments historiques
- Cafés
- Ouvrages du Parcours Estuaire
- Port de plaisance
- Equipements communaux de bords de Loire
- Espaces de récréation et de découverte en bord de Loire
- Stations jardins, haltes d'observation, de récréation sur le parcours du projet eau et paysage
- Haltes récréatives en bord de Loire
- Guinguettes de bord de Loire
- Quais réaménagés

1.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Protéger les réservoirs de biodiversité;
- Préserver et conforter les corridors écologiques;
- Préserver l'Angélique des estuaires et le Scirpe triquètre;
- Prendre en compte et préserver les composantes végétales (haies bocagères, boisements) afin d'accompagner le maintien de l'activité agricole, de la biodiversité et la gestion du cycle de l'eau;
- Soutenir les activités économiques liées à la Loire;
- Soutenir le développement de filières économiques innovantes lié à la valorisation de la Loire pour la production d'énergie;
- Conforter les zones d'activité existantes, les qualifier et les densifier;
- Développer une ville mixte (activité/habitat/agriculture/patrimoine écologique).

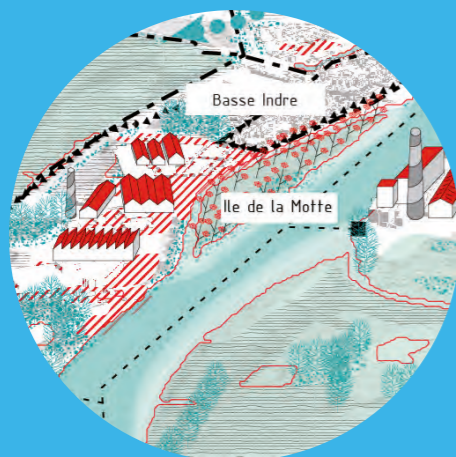
1.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Développer les cheminements autour des gares, arrêts de transports en commun et navettes fluviales pour faciliter leur accessibilité par les mobilités douces;
- Favoriser les modes alternatifs à la voiture.

3

LOIRE AVAL VALORISATION-PRÉSERVATION- PROTECTION



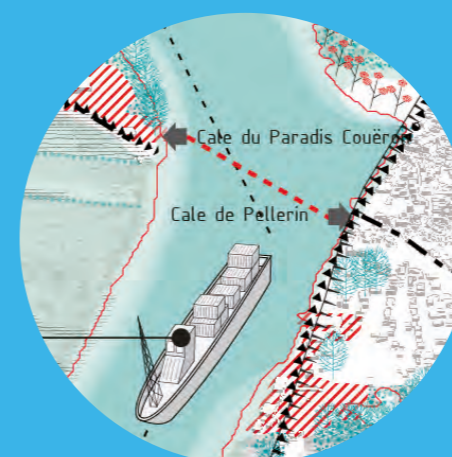
Orientations d'aménagement

La Loire et ses abords représentent un enjeu majeur en termes de biodiversité. Les projets veilleront à préserver et développer cette biodiversité.

- Les projets à proximité d'un corridor écologique veilleront à favoriser la création d'aménagements permettant le passage de la faune et le développement de la flore (cf. OAP TVBp);
- Les cheminements créés dans les nouveaux projets veilleront à être aménagés de manière à développer la biodiversité et participer à la gestion de l'eau sur le terrain de l'opération (cf. OAP TVBp);
- Les projets veilleront à être aménagés en prenant en compte les stations réservoirs à Angélique des estuaires (cf. plan de conservation unifié en faveur de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquètre);
- Les projets favoriseront le maintien des composantes végétales historiques (haies bocagères, boisements) qui participent à la biodiversité et à la gestion des eaux de pluie (cf. OAP TVBp);
- Les projets de rénovation des secteurs industriels des bords de Loire participeront au renouvellement de l'image des activités économiques des bords de Loire en favorisant le développement de filières économiques et énergétiques innovantes (potentiel hydrolien de la Loire et potentiel lié à la valorisation des rejets thermiques des industries de l'estuaire...);
- Les projets favoriseront la mixité programmatique (activité/habitat/services/agriculture);
- Les projets favoriseront le recours au transport fluvial dans une dimension multisites (Couëron, Indret, Cormerais, Roche-Maurice) et multiproduits.

4

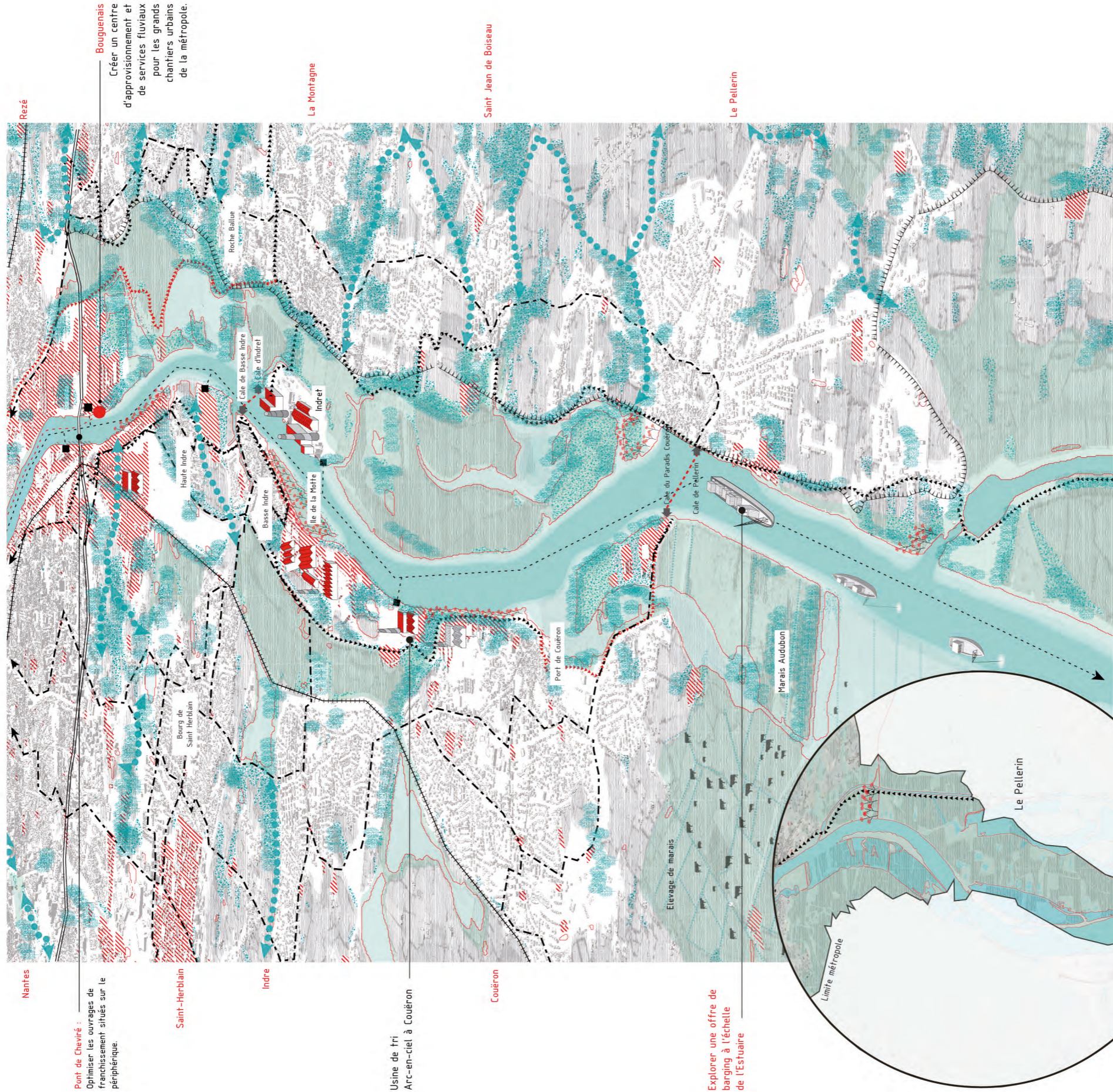
LOIRE AVAL ACCESSIBILITÉ



Orientations d'aménagement

- Les projets à proximité d'une gare, d'un arrêt de transport en commun ou d'un arrêt de navette fluviale veilleront à favoriser la création de circulations douces (piétons, vélo) afin de participer au maillage des mobilités. Ces circulations favoriseront des aménagements porteurs de biodiversité et participants à la gestion de l'eau (cf. OAP TVBp).

L1 - LOIRE AVAL
Carte II - Loire patrimoine écologique, support d'activités économiques; plus accessible et franchissable.



Pont de Chevré : Optimiser les ouvrages de franchissement situés sur le périphérique.

Bouguenais : Créer un centre d'approvisionnement et de services fluviaux pour les grands chantiers urbains de la métropole.

Usine de Tri Arc-en-ciel à Couëron

Explorer une offre de barging à l'échelle de l'estuaire

Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

Loire, patrimoine écologique, support d'activités économiques et de développement.

Trame Verte et Bleue et Paysage		Activités	
<ul style="list-style-type: none"> Réservoirs de biodiversité: La Loire et son réseau hydraulique. Milieux estuariens associés. Corridors écologiques. Stations réservoir à anguilles des estuaires et surpeuplé. 	<ul style="list-style-type: none"> Espaces naturels. Espaces agricoles. Boisements. Coteaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Territoires à vocation principale d'activités. Principe de transport fluvial. Transport par la Loire des matériaux des Grands Chantiers (à l'étude). Barging (à l'étude). Nantes - Saint-Nazaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures et réseaux de transport en commun: Réseau de bus, Périphérique, Réseau chemin de fer, Gares élastiques. Loire à vélo: Tracé de la Loire à vélo (hypothèse), Tracé de la Loire à vélo (existant).

Une Loire plus accessible et franchissable

2. CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Depuis le Pont de Cheviré jusqu'à la pointe est de l'Île Beaulieu, la Loire irrigue la centralité métropolitaine.

Lieu originel du premier franchissement fondateur de la Ville, de la grande confluence avec l'Erdre et avec la Sèvre, où s'invente, à partir de l'Île de Nantes, une ville qui renoue avec son fleuve historique, dont le cours a été modifié par les comblements et les grands travaux hydrauliques du siècle passé.

À l'origine, « l'île de Nantes » est en vérité un archipel d'îles qui, à partir du Moyen Âge, sert de point d'appui pour la première ligne de ponts qui traverse la Loire. Au fur et à mesure que les activités portuaires se développent et que la taille des navires augmente, les pouvoirs publics ont comme principal souci d'assurer la navigabilité de la Loire. Des passages d'eau entre les îles sont comblés et des digues sont construites au XVIII^e siècle.

L'industrialisation de la pointe ouest, la Prairie-au-Duc, prend son essor à partir du XIX^e siècle, lorsque les chantiers navals s'y installent en 1842. Des canaux facilitent le transport des marchandises, avant de devenir obsolètes avec l'arrivée du chemin de fer. Leur comblement, à partir de 1916, achève la transformation de l'archipel d'îles en île unique.

La reconversion urbaine de l'Île de Nantes a permis d'engager une nouvelle proximité avec le fleuve dans la requalification des quais nord, depuis le quai des Antilles jusqu'au quai Doumergue. Elle a également permis de développer une mixité urbaine dense tirant parti du passé industriel et portuaire du lieu qui en fait sa spécificité.

Si la centralité métropolitaine s'appuie sur le centre historique de Nantes, elle s'élargit de part et d'autre des rives de la Loire pour intégrer les trois grands projets urbains que sont l'île de Nantes, Pirmil Les Isles et le Bas-Chantenay.



Nantes



Saint-Sébastien-sur-Loire

Rezé

Photo aérienne du secteur Centralité Métropolitaine

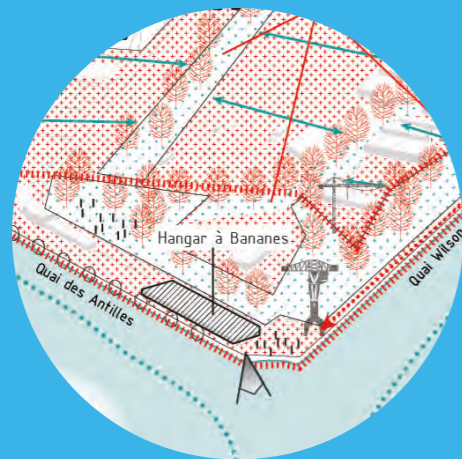
2.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Penser la ville avec le fleuve;
- Mettre en valeur les qualités paysagères des lieux via le renforcement de la trame paysagère d'ensemble et le développement de formes urbaines adaptées au contexte;
- Des bords de Loire, en particulier en zone inondable;
- Requalifier les espaces publics des berges et des quais Nord de La Loire entre Malakoff et le Bas Chantenay.
- Réaménager la Place de la Petite Hollande en un espace public vivant tourné sur la Loire;
- Préserver et valoriser les points de vue et les perspectives sur le fleuve, les paysages et les éléments emblématiques des bords de Loire (cf. « cônes de vues » de la carte I);
- Préserver les compositions urbaines des ensembles bâtis des fronts de Loire, ou développer les projets de reconversion en s'assurant du maintien de leur lisibilité depuis le fleuve et l'autre rive et préserver les composantes végétales associées à ces ensembles bâtis (cf. « Ensembles urbains et bâtiments emblématiques des bords de Loire » de la carte I).

5

CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE QAUP Qualité Architecturale Urbaine et Paysagère



Orientations d'aménagement

Les projets en bord de Loire sont en situation privilégiée. Ils veilleront à véhiculer une image forte et exemplaire en étroite relation avec leur contexte. En particulier dans la centralité métropolitaine, les nouveaux projets veilleront à afficher l'ambition internationale de la métropole par leur architecture et leur rapport aux espaces publics des bords de Loire.

- L'architecture, la volumétrie et l'implantation des bâtiments des nouveaux projets participeront à la monumentalité et à l'identité générale des bords de Loire dans la centralité;
- Les projets veilleront à enrichir les situations existantes et à entretenir l'esprit du lieu, son histoire en s'appuyant sur l'héritage construit et le contexte naturel afin de créer, par leur architecture, une identité propre à la métropole Nantaise;
- Les projets composeront avec le risque inondation, l'intégreront dans les aménagements et repenseront l'urbanisation par la mise en œuvre de processus constructifs résilients et une conception des espaces publics révélant pleinement la présence du fleuve;
- Les nouveaux projets devront participer à la qualité des espaces publics par une gestion des limites espaces privés/espaces publics de qualité. Les aménagements de ces limites favoriseront les ouvertures, les vues vers et depuis la Loire;
- Les projets portant sur des éléments patrimoniaux veilleront à rendre explicite leur lien mémoriel à la Loire.

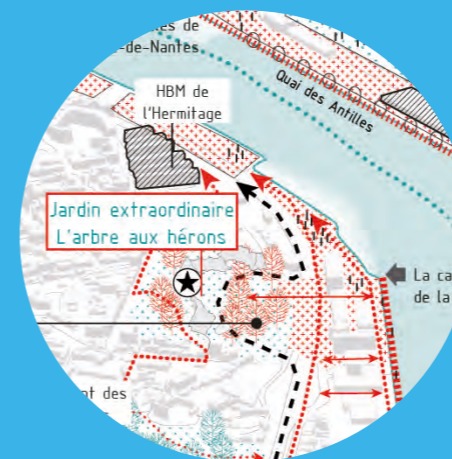
2.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE EN BORD DE LOIRE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Améliorer les cheminements piétons et cyclables pour faciliter l'accès à la Loire et compléter la trame des cheminements doux en renforçant le lien entre la Loire et les quartiers la longeant;
- Achever le réaménagement du tour de l'île de Nantes. Recréer les conditions d'accès à la Loire pour faciliter les pratiques nautiques de loisirs ou sportives (pêche, kayak, etc.);
- Aménager des promenades en bord de Loire, ponctuée de haltes, de zones récréatives et d'observatoires.
- Développer l'usage nautique des cales;
- Animer les berges avec l'installation de guinguettes en contact avec les promenades en bord de Loire.
- Conforter les sites d'animation existants des bords de Loire;
- Accompagner le stationnement de nouveaux bateaux le long de la Loire en lien avec le schéma directeur des usages et occupations de la Loire;
- Améliorer la découverte du fleuve et permettre les déplacements de loisirs.

6

CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE CONTINUITÉ



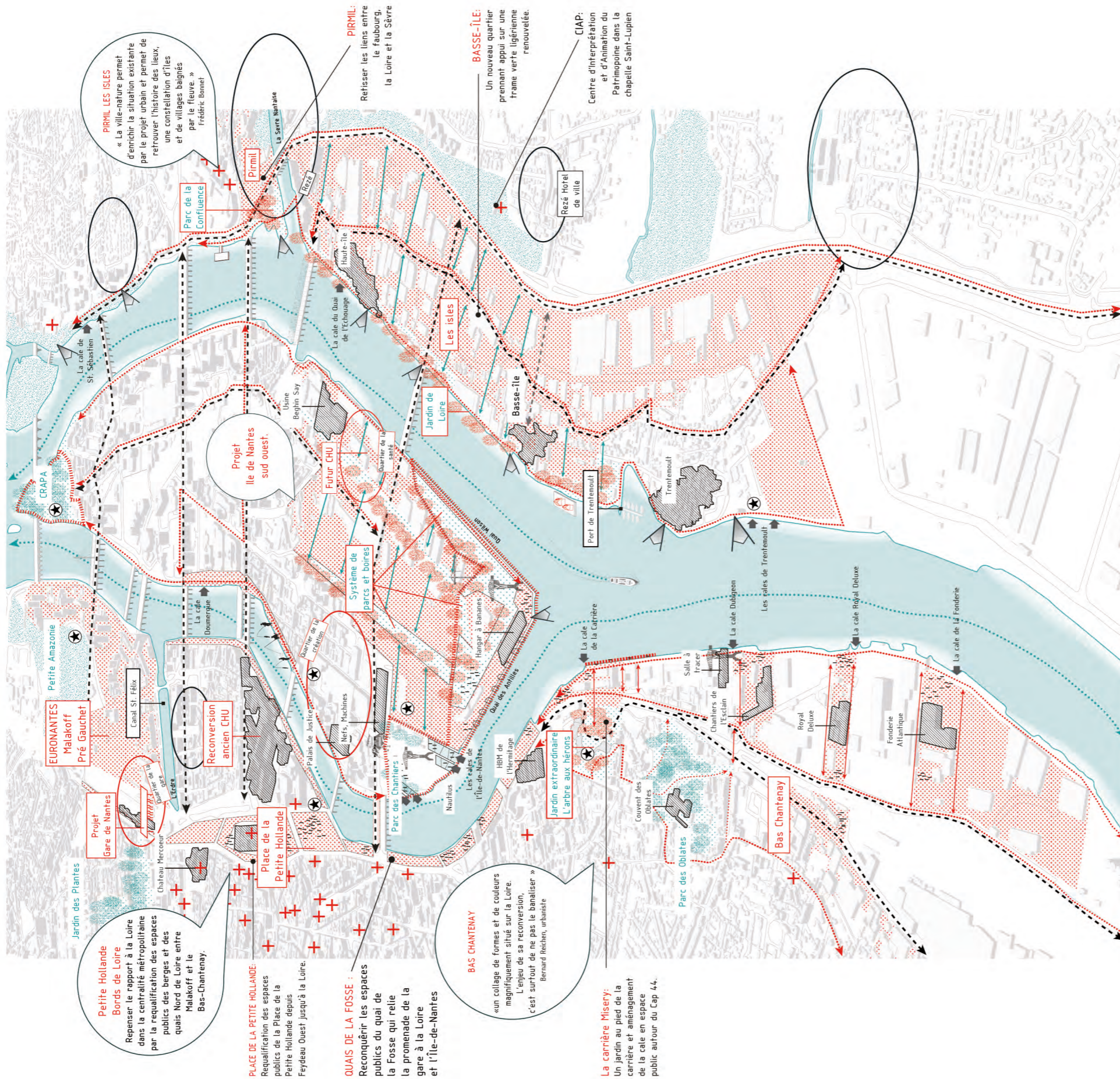
Orientations d'aménagement

Les nouveaux projets en bord de Loire veilleront à améliorer l'accessibilité à la Loire en favorisant les cheminements doux pour les vélos et les piétons. Dans cet objectif, les nouveaux projets veilleront à :

- Assurer la continuité des cheminements avec le réseau existant et, le cas échéant, développer de nouveaux cheminements;
- Assurer une accessibilité à la Loire en favorisant la création de traversées ouvertes aux vélos et aux piétons;
- Intégrer, pour les nouveaux projets sur berges, des cheminements le long des berges pour assurer une continuité de promenade au bord de l'eau;

Rappel - Les projets doivent respecter la servitude de marchepied définie selon l'article L2131-2 et L2131-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L2 - Centralité Métropolitaine
Carte I - De nouveaux paysages en bord de Loire; la Loire, source de plaisirs et de promenades



PIRMIL LES ISLES
« La ville-nature permet d'émiccher la situation existante par le projet urbain et permet de retrouver l'histoire des lieux, une constellation d'îles et de villages baignés par le fleuve »
Frédéric Bonnet

PARC DE LA CONFLUENCE
Retisser les liens entre le faubourg, la Loire et la Sèvre

BASSE-ÎLE
Un nouveau quartier prenant appui sur une trame verte ligérienne renouvelée.

CIAP
Centre d'interprétation et d'Animation du Patrimoine dans la chapelle Saint-Lupien

REZÉ HOTEL DE VILLE

LES ISLES

JARDIN DE LA LOIRE

FUTUR CHU

PROJET ILE DE NANTES SUD OUEST

CRAPA

EURONANTES
Malakoff
Pré Gauchet

PROJET GARE DE NANTES

RECONVERSION ANCIEN CHU

PLACE DE LA PETITE HOLLANDE
Requalification des espaces publics de la Place de la Petite Hollande depuis Feydeau Ouest jusqu'à la Loire.

QUAIS DE LA FOSSE
Reconquérir les espaces publics du quai de la Fosse qui relie la promenade de la gare à la Loire et l'Île-de-Nantes

BAS CHANTENAY
« un collage de formes et de couleurs magnifiquement situé sur la Loire. L'enjeu de sa reconversion, c'est surtout de ne pas le banaliser »
Bernard Reichen, urbaniste

LA CARRIÈRE MISERY
Un jardin au pied de la carrière et aménagement de la cale en espace public autour du Cap 44.

Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

De nouveaux paysages en bord de Loire

Des grands projets à l'échelle métropolitaine

- Les quatre grands secteurs de projets du cœur d'agglomération
- Secteurs de projets
- Futurs grands chantiers
- Nouveaux parcs et jardins en bord de Loire

Pirmil

Axes structurants relient les grands projets.

Centralités à renforcer.

Centralités émergentes à accompagner.

Les Isles

Jardin

Sources de loisirs et de promenades

Promenades mode actif

- Principe de nouvelles promenades en bord de Loire.
- Principe de venelles dans les nouveaux projets (Pirmil et IDN).
- Principe d'aménagement de nouveaux accès à la Loire à travers le tissu industriel (Bas Chantenay).
- Principe de navettes fluviales de loisir et découverte de la Loire.

Loisirs, récréation, découverte

- Espaces naturels
- Parcs existants
- Ensemble urbain ou bâtiment emblématique des bords de Loire
- Monuments historiques
- Cales
- Desirs du Parcours Estuaire
- Port de plaisance
- Espaces de récréation et de découverte en bord de Loire

2.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Protéger les réservoirs de biodiversité et conforter les corridors écologiques;
- Préserver les corridors écologiques et les accompagner jusqu'à la Loire à travers le tissu urbain;
- Préserver l'Angélique des estuaires et le Scirpe triquètre;
- Développer une ville mixte (activité/habitat/services/agriculture urbaine/patrimoine écologique);
- Conforter les zones d'activités existantes, les qualifier, les densifier;
- Développer le transport de marchandises et de passagers par le fleuve, et accompagner la création de ponts d'accostage pour le transport de marchandise;
- Développer une plateforme logistique pour évacuer les déblais des chantiers.

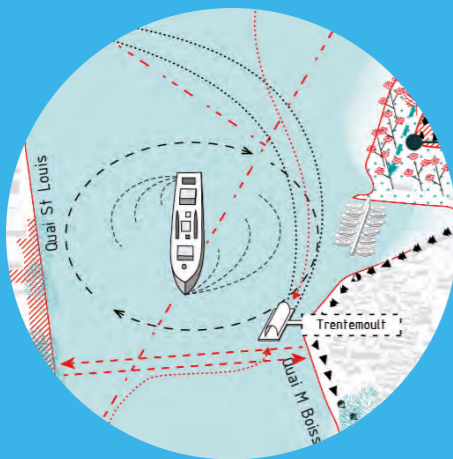
2.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Développer les cheminements autour des gares, arrêts de transports en commun et navettes fluviales pour faciliter leur accessibilité par les mobilités douces;
- Favoriser les modes alternatifs à la voiture;
- Permettre le développement de nouvelles navettes fluviales et les connecter au réseau de transport en commun;
- Améliorer le franchissement de la Loire: créer un nouveau franchissement et permettre l'augmentation des capacités de franchissement pour les TCSP;
- Passer d'un réseau de transports collectifs centralisé à un réseau maillé (réaliser un schéma directeur des lignes structurantes des Transports en Commun en Site Propre [TCSP]).

7

CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE CONTEXTUALISATION



Orientations d'aménagement

Dans la centralité métropolitaine, la Loire et ses abords représentent un enjeu majeur en termes de biodiversité et de nature en ville. Les projets veilleront à préserver, développer cette biodiversité et s'adapter à la sensibilité des milieux.

- Les projets à proximité d'un corridor écologique devront favoriser la création d'aménagements permettant le passage de la faune et le développement de la flore. Ils devront, par leur aménagement aider à faire aboutir les corridors jusqu'à la Loire à travers le tissu urbain (cf. OAP TVBp);
- Les projets veilleront à être aménagés en prenant en compte les stations réservoirs à Angélique des estuaires (cf. plan de conservation unifié en faveur de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquètre);
- Les cheminements créés dans les nouveaux projets veilleront à être aménagés de manière à développer la biodiversité et participer à la gestion de l'eau sur le terrain de l'opération (cf. OAP TVBp);
- Les projets de rénovation des secteurs industriels des bords de Loire participeront au renouvellement de l'image des activités économiques des bords de Loire en favorisant le développement de filières économiques et énergétiques innovantes;
- Les projets favoriseront la mixité programmatique (activité/habitat/services/agriculture);
- Les projets favoriseront le développement du transport de marchandises et de passagers par le fleuve;
- Les projets favoriseront le recours au transport fluvial dans une dimension multisites (Cheviré, Rezé, île de Nantes...) et multiproduits (déchets de grands chantiers par exemple).

8

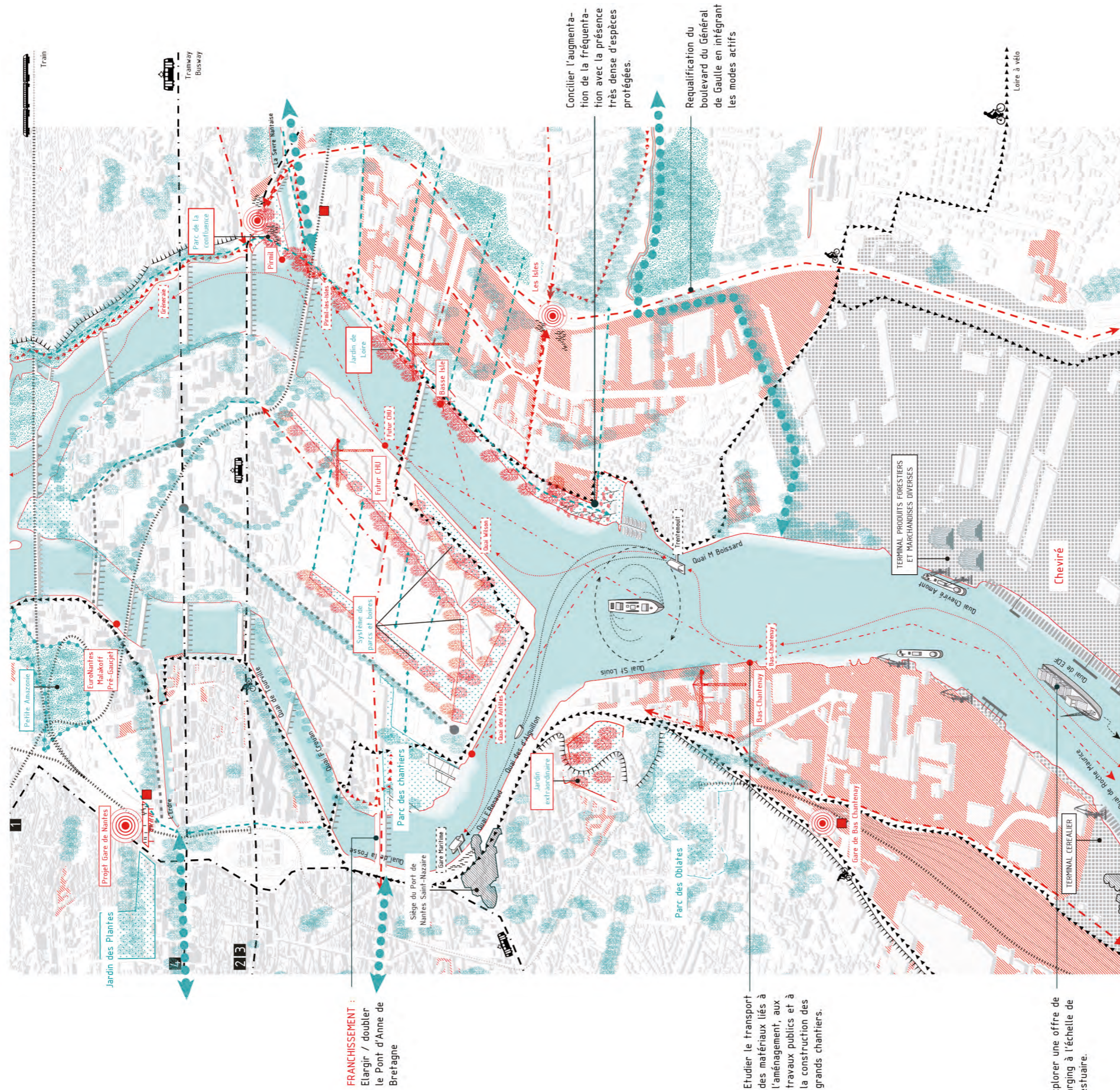
CENTRALITÉ MÉTROPOLITAINE ACCESSIBILITÉ



Orientations d'aménagement

- Les projets à proximité d'une gare, d'un pôle multimodal, d'un arrêt de transport en commun ou d'un arrêt de navette fluviale veilleront à favoriser la création de circulations douces (piétons, vélo) afin de participer au maillage de micromobilité. Ces circulations favoriseront des aménagements porteurs de biodiversité et participants à la gestion de l'eau;
- Vérifier l'évolution des besoins de franchissements au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions pour adapter les choix.

L2 - Centralité Métropolitaine
Carte II - Loire Patrimoine écologique, support d'activités économiques; plus accessible et franchissable.



FRANCHISSEMENT :
Élargir / doubler le Pont d'Anne de Bretagne

Étudier le transport des matériaux liés à l'aménagement, aux travaux publics et à la construction des grands chantiers.

Explorer une offre de barging à l'échelle de l'estuaire.

Concilier l'augmentation de la fréquentation avec la présence très dense d'espèces protégées.

Requalification du boulevard du Général de Gaulle en intégrant les modes actifs

Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

Loire, patrimoine écologique, support d'activités économiques et de développement.

Trame Verte et Bleue et Paysage

- Réservoirs de biodiversité
- La Loire et réseau hydraulique
- Petite Amazonie, espace naturel en ville
- Corridors écologiques.
- Stations réservoirs à anguilles des estuaires et sorpe fraîche.

Activités

- Tertiaires à vocation principale d'activités.
- Parcs aménagés existants.
- Projets de parcs et jardins en bord de Loire.
- Espaces naturels
- Boisements
- Coteaux

Activités portuaires

- Zones d'activités liés au Port de Nantes Saint-Nazaire.
- Zone d'événement.
- TERMINAUX PORTUAIRES

Principe de transport fluvial des matériaux pour les grands chantiers

- Grands Chantiers de cœur d'aggl.
- Transport par la Loire des matériaux des Grands Chantiers (à l'étude).
- Point

Une Loire plus accessible et franchissable

Principe de nouvelles navettes fluviales

- Bas Chantier
- Tronçon
- Arrêt de navette fluviale (hypothèse)
- Arrêt de navette fluviale (actuel)
- Trajet de la navette fluviale (hypothèse)
- Trajet de la navette fluviale (actuel)

Principes d'accessibilité à la Loire

- Tracé de la Loire à vélo (hypothèse)
- Tracé de la Loire à vélo (actuel)
- Principes de mise en réseau des parcs et jardins, accès transversaux à la Loire
- supports de cheminements piétons.

Infrastructures et réseaux de transport en commun

- Projet de Pôle d'échange multimodal support de développement urbain
- Gares existantes
- TER
- Ligne de tramway / Busway
- Chemin de Bus
- TCSP à l'étude

3. SECTEUR LOIRE AMONT

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Dans ce secteur, la Loire longe les communes de Nantes, de Saint-Sébastien-sur-Loire, de Basse-Goulaine, de Sainte-Luce-sur-Loire, de Thouaré-sur-Loire et de Mauves-sur-Loire.

Les rives sont essentiellement naturelles ou agricoles. Seul le village de Bellevue constitue un espace urbain au contact du fleuve. Les bourgs sont en retrait sur les premières hauteurs des coteaux.

Au sud s'ouvrent les marais de Goulaine reliés à la Loire par la Goulaine.

L'activité agricole marque son empreinte dans le paysage avec notamment les prés-marais, propices à l'élevage bovin, et au maraîchage.

L'activité de pêche amateur et professionnelle, le nautisme dominant l'usage du fleuve. Récemment la croisière fluviale a fait son apparition avec le Loire Princesse, navire-hôtel qui propose des croisières de découverte de la Loire.

Les différentes îles accessibles de ce secteur (Pinette, Forget, Clémentine, etc.) tout comme les Prairies de Mauves ou le secteur de l'Ecluse à Basse-Goulaine offrent un chapelet de vastes espaces naturels de loisirs et d'agrément pour l'ensemble des habitants de la partie Est de la métropole.

Ces espaces sont accessibles par les modes doux et sont desservis par les transports collectifs.

Conjuguant plaisirs et promenades, l'itinéraire Loire à vélo est doublée au sud empruntant le boulevard des pas enchantés pour ensuite poursuivre à travers Basse-Goulaine et franchir la porte du périphérique. Ces grands itinéraires, lorsqu'ils rencontrent la Loire, ses ports et ses cales, sont propices à un jalonnement de guinguettes estivales.

La Loire est également le support d'un certain nombre de pratiques de loisirs :

- Des pratiques traditionnelles comme la pêche ou la chasse ;
- Des pratiques plus récentes ou émergentes comme la plaisance et la batellerie de loisir, parfois associée au tourisme fluvial ou au patrimoine ;
- Des pratiques nautiques de loisirs et sportives comme la voile, l'aviron, le kayak.

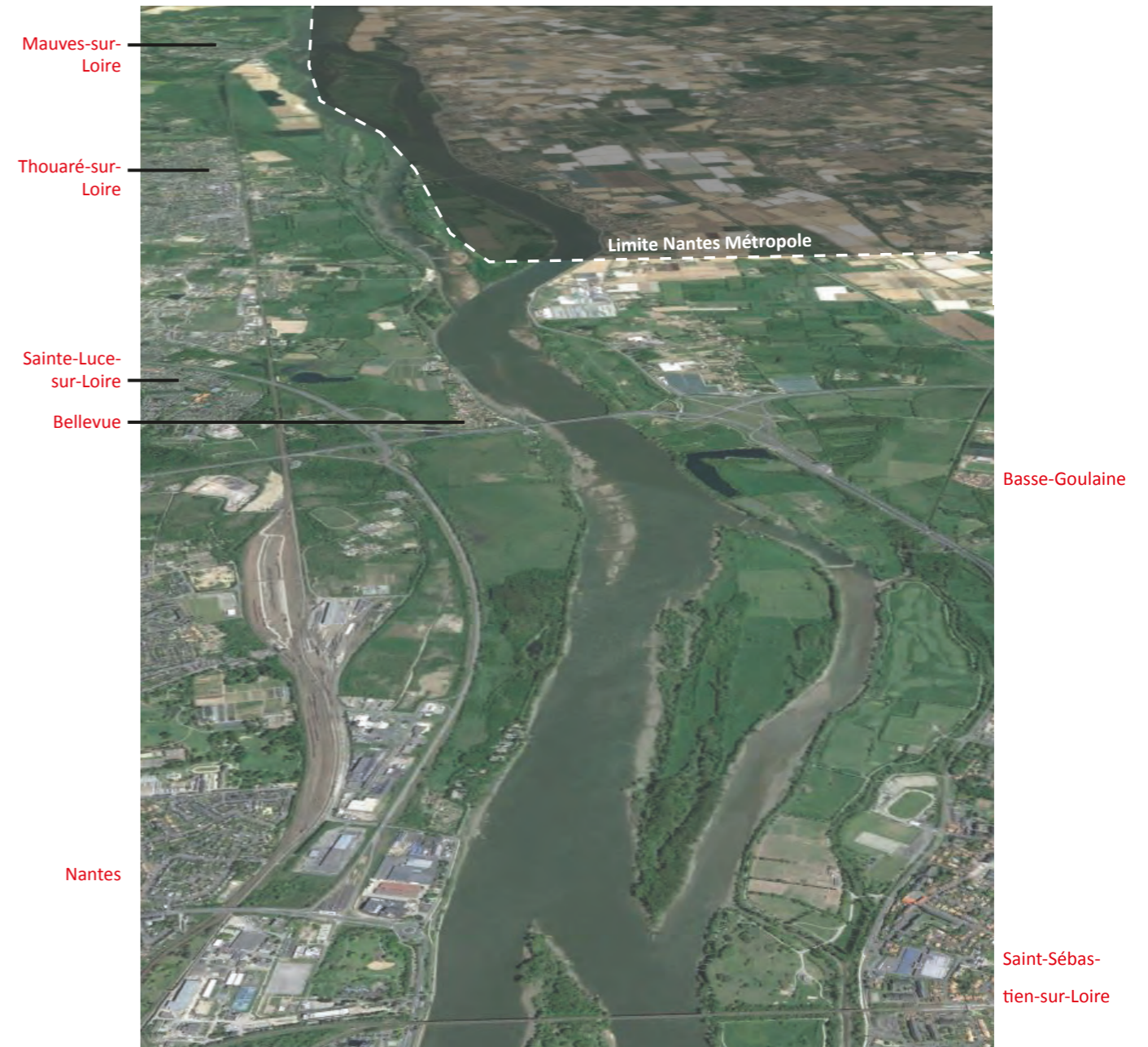


Photo aérienne du secteur Loire Amont

3.1 AMÉNAGEMENTS: DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Penser la ville avec le fleuve;
- Explorer un nouveau rapport ville/nature en combinant développement urbain et développement agricole et en valorisant les projets de fermes urbaines (exemple: ZAC Doulon-Gohards) et d'éco-tourisme;
- Limiter au maximum l'impact des constructions dans les espaces naturels;
- Préserver les compositions urbaines des ensembles bâtis des fronts de Loire (bourg de Bellevue, Thouaré-sur-Loire etc.) et leur lisibilité depuis le fleuve et l'autre rive. Préserver les composantes végétales associées à ces ensembles bâtis;
- Préserver et valoriser les points de vue (cônes de vue sur la carte I) et les perspectives sur le fleuve, les paysages et sur les éléments emblématiques des bords de Loire. Par exemple, les points de vue depuis Saint-Sébastien-sur-Loire vers la Loire et les îles Pinette, Forget, etc.

3.2 LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR ET DE PROMENADE EN BORD DE LOIRE

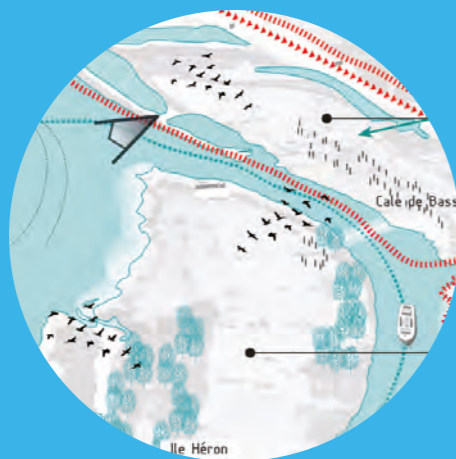
OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Développer les parcours cyclables, en lien avec « la Loire à vélo » et les continuités cyclables existantes;
- Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire et compléter la trame des cheminements doux en renforçant le lien entre la Loire et les communes ligériennes;
- Recréer les conditions d'accès à la Loire pour favoriser les pratiques nautiques de loisirs ou sportives et développer les fonctions récréatives dans le respect des milieux naturels et des activités agricoles existantes;
- Faciliter la découverte des bords de Loire en organisant les accès et les stationnements;
- Aménager des promenades et des circuits en bord de Loire, ponctués de haltes, de zones récréatives et de belvédères sur le paysage;
- Animer les berges avec l'installation de guinguettes en contact avec les promenades en bord de Loire;
- Conforter les sites d'animation existants des bords de Loire;
- Améliorer la découverte du fleuve et permettre les déplacements de loisirs par bateau par une offre de navettes loisirs vers l'aval et l'amont.

9

LOIRE AMONT QAUP

Qualité Architecturale Urbaine et Paysagère



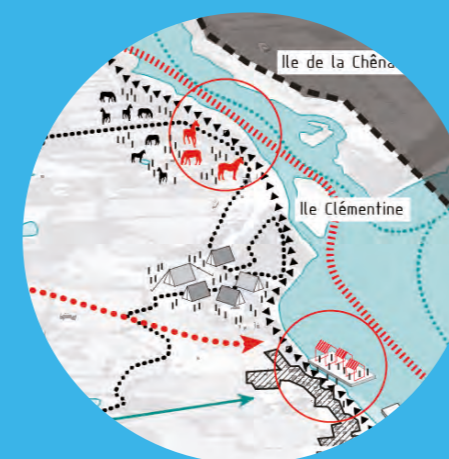
Orientations d'aménagement

Les projets en bord de Loire sont en situation privilégiée. Ils véhiculeront une image forte et exemplaire en étroite relation avec leur contexte.

- En milieu urbanisé, les nouveaux projets favoriseront la mise en scène de la Loire. Ils participeront à la monumentalité et l'identité générale des bords de Loire en prenant appui sur l'histoire des lieux et le contexte (industriel, portuaire, naturel) et privilégieront une diversité de hauteurs, de formes et une mixité programmatique;
- Les projets en limite de zones urbanisées favoriseront une forme d'aménagement qui intègre la nature et l'agriculture urbaine et assureront une transition vers les espaces agricoles et naturels;
- Les projets dans les espaces naturels veilleront à minimiser leur impact visuel et à préserver le paysage naturel des bords de Loire;
- Tous les projets préserveront et valoriseront les vues et les perspectives sur le fleuve et les éléments emblématiques des bords de Loire (cônes de vue sur la carte I);
- Les projets portant sur des éléments patrimoniaux veilleront à rendre explicite leur lien mémoriel à la Loire.

10

LOIRE AMONT CONTINUITÉ



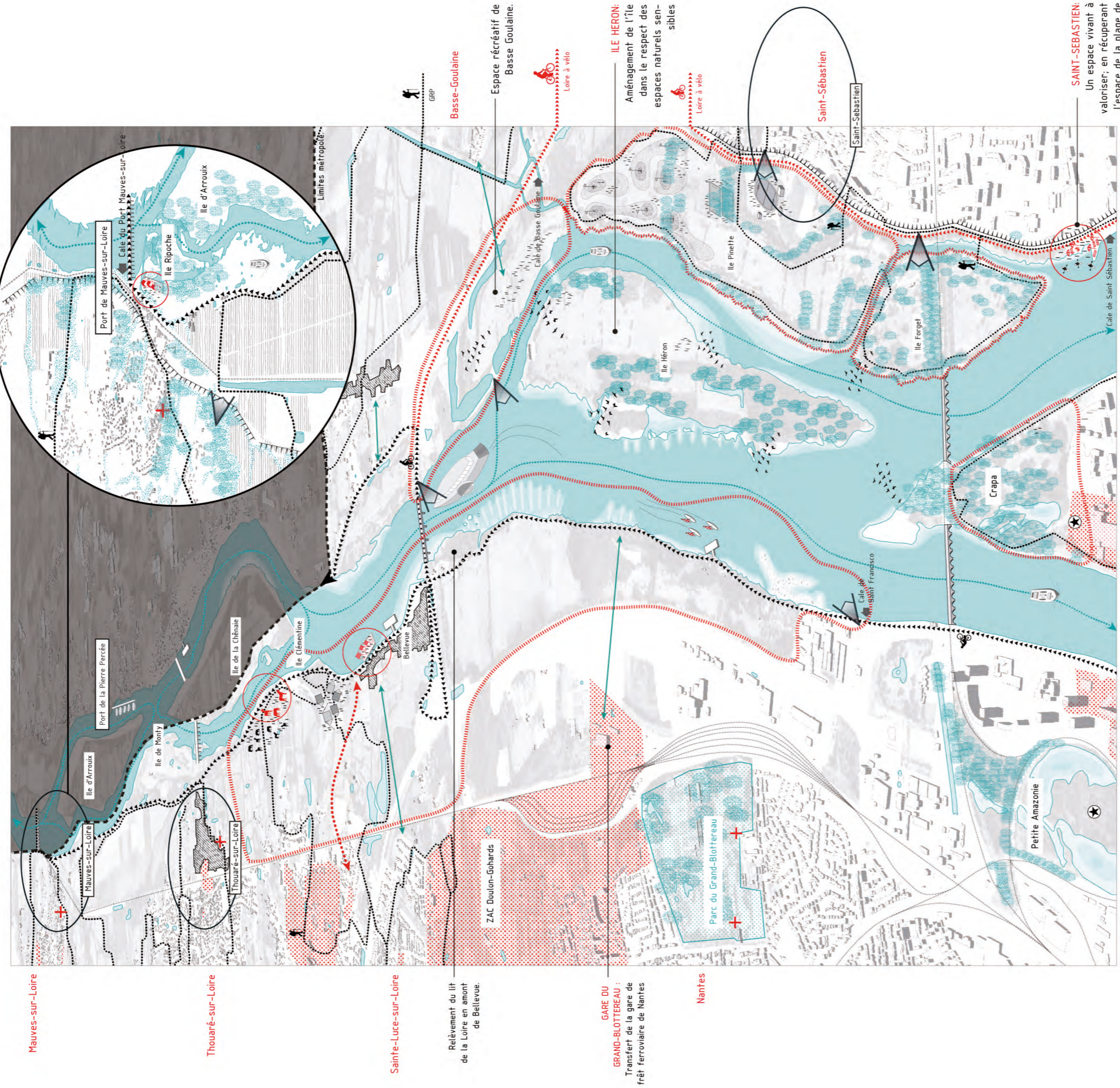
Orientations d'aménagement

L'ensemble des aménagements veilleront à respecter les enjeux liés aux usages et à la qualité du site. Ils devront améliorer l'accessibilité à la Loire en favorisant les cheminements doux pour les vélos et les piétons. Dans cet objectif, les nouveaux projets veilleront à :

- Assurer la continuité des cheminements avec le réseau existant et, le cas échéant, développer de nouveaux cheminements;
- Assurer une accessibilité à la Loire en favorisant la création de traversées ouvertes aux vélos et aux piétons;
- Intégrer, pour les nouveaux projets sur berges, des cheminements le long des berges pour assurer une continuité de promenade au bord de l'eau;
- Prévoir le stationnement des véhicules motorisés permettant la découverte des bords de Loire et la pratique des activités nautiques;

Rappel - Les projets doivent respecter la servitude de marchepied définie selon l'article L2131-2 et L2131-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L3 - LOIRE AMONT
Carte I - De nouveaux paysages en bord de Loire; la Loire, source de plaisirs et de promenades



Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

<p>De nouveaux paysages en bord de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs de projets. Centralités de bord de Loire à renforcer (PADD) Principe de mise en réseau piétons et vélos des communes de bord de Loire 	<p>Promenades, mode actif, découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> Principe d'aménagements de nouveaux accès à la Loire. Principe de navettes fluviales de loisir et découverte de la Loire. Tracés de la Loire à vélo (hypothèses) et vélos (actuels) Chemins de grande randonnée et au fil de l'eau (actuels) Vies à préserver 	<p>Loisirs, récréation</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc existants Espaces naturels Composition urbaine ou bâtiment emblématique des bords de Loire. Mouvements historiques Calées Ouvrages du Parcours Estuaire Port de plaisance
--	--	--

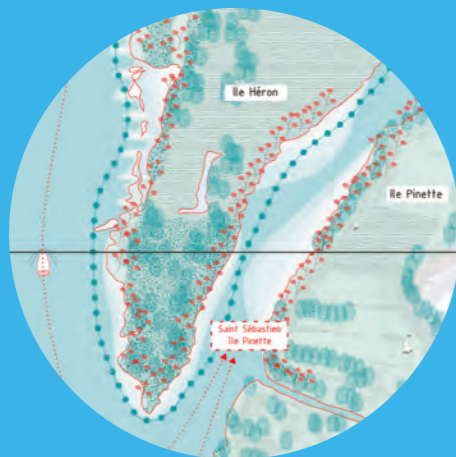
3.3 LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Protéger les réservoirs de biodiversité;
- Préserver et conforter les continuités écologiques;
- Préserver l'Angélique des estuaires et le Scirpe triquètre;
- Prendre en compte et préserver les composantes végétales (haies bocagères, boisements) afin d'accompagner le maintien de l'activité agricole, de la biodiversité et la gestion du cycle de l'eau;
- Maintenir les espaces de prairies en confortant l'élevage (bovin, équin, ovin) par le maintien des exploitations agricoles;
- Conforter les zones d'activités existantes;
- Développer une ville mixte (activité/habitat/agriculture/patrimoine écologique).

11

LOIRE AMONT VALORISATION-PRÉSERVATION- PROTECTION



Orientations d'aménagement

La Loire et ses abords représentent un enjeu majeur en termes de biodiversité. Les projets veilleront à préserver et développer cette biodiversité.

- Les projets à proximité d'un corridor écologique veilleront à favoriser la création d'aménagements permettant le passage de la faune et le développement de la flore (cf. OAP TVBp);
- Les cheminements créés dans les nouveaux projets veilleront à être aménagés de manière à développer la biodiversité et participer à la gestion de l'eau sur le terrain de l'opération (cf. OAP TVBp);
- Les projets veilleront à être aménagés en prenant en compte les stations réservoirs à Angélique des estuaires (cf. plan de conservation unifié en faveur de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquètre);
- Les projets favoriseront le maintien des composantes végétales historiques (haies bocagères, boisements) qui participent à la biodiversité et à la gestion des eaux de pluie. Ils prendront en compte et préserveront les éléments de petit patrimoine identitaire de ces espaces tels que les murs de schiste de grand linéaire qui participent à la qualité des paysages de la Loire. (cf. OAP TVBp);
- Les projets favoriseront la mixité programmatique (activité/habitat/services/agriculture).

3.4 MOBILITÉS, UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

- Développer les cheminements autour des gares, arrêts de transports en commun et navettes fluviales pour faciliter leur accessibilité par les mobilités douces;
- Favoriser les modes alternatifs à la voiture;
- Optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique;
- Doubler le pont de Bellevue.

12

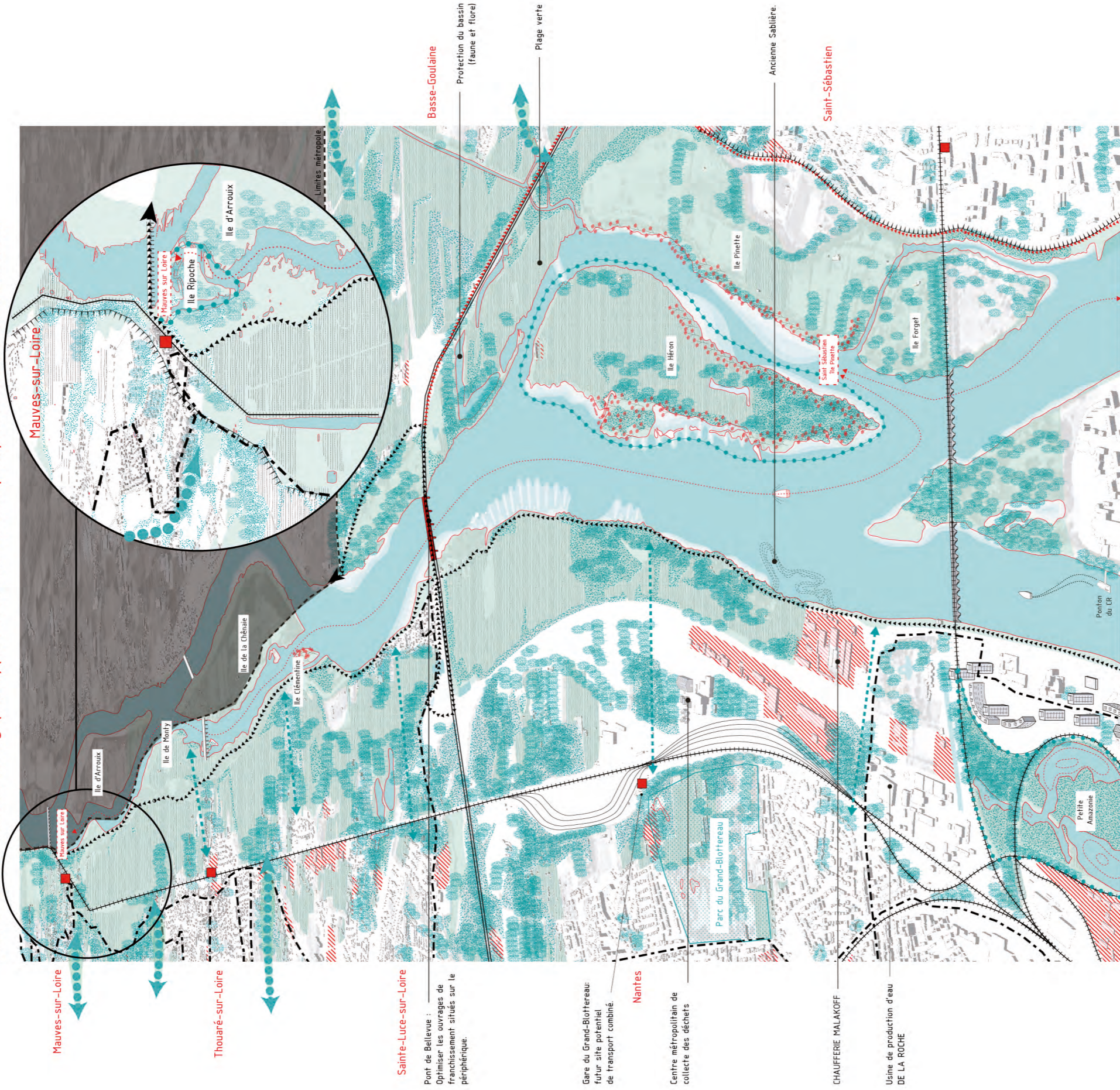
LOIRE AMONT CONTINUITÉ



Orientations d'aménagement

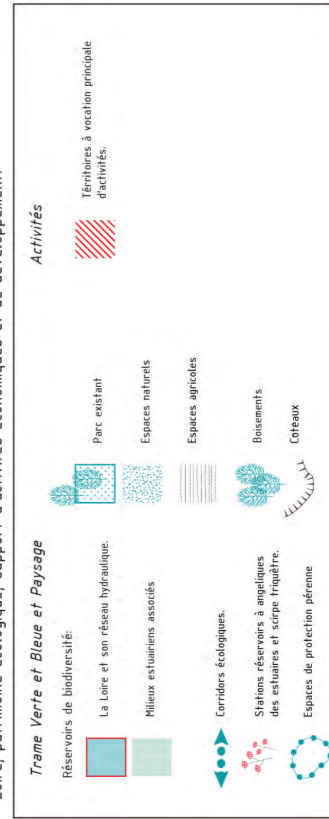
- Les projets à proximité d'une gare, d'un arrêt de transport en commun ou d'un arrêt de navette fluviale veilleront à favoriser la création de circulations douces (piétons, vélo) afin de participer au maillage de micromobilité. Ces circulations favoriseront des aménagements porteurs de biodiversité et participants à la gestion de l'eau.

L3 - LOIRE AMONT
Carte II - Loire Patrimoine écologique, support d'activités économiques; plus accessible et franchissable.

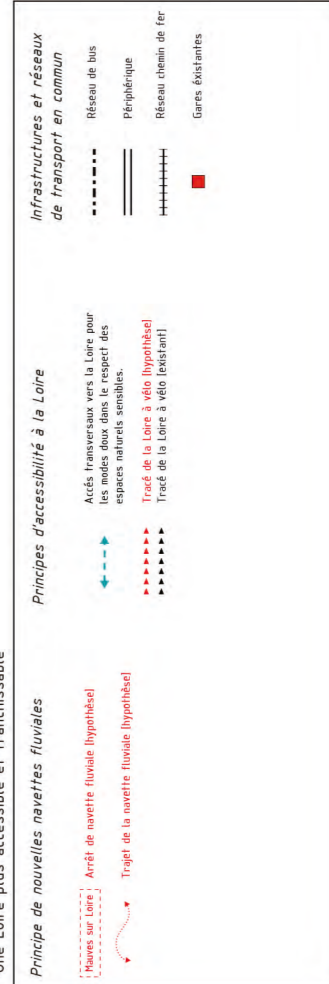


Illustrations indicatives des objectifs d'aménagement. Le contenu de la carte reflète une possibilité de traduction des objectifs d'aménagement, sans caractère contraignant.

Loire, patrimoine écologique, support d'activités économiques et de développement.



Une Loire plus accessible et franchissable





Siège de Nantes Métropole:

2, Cours du Champ de Mars - 44923 Nantes Cedex 9 - Tél. 02 40 99 48 48